

Zeitschrift:	Revue Militaire Suisse
Herausgeber:	Association de la Revue Militaire Suisse
Band:	145 (2000)
Heft:	4
Artikel:	L'aventure des vérificateurs militaires suisses de la "Kosovo Verification Mission". 2e partie
Autor:	Ryter, Marc-André
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-345996

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'aventure des vérificateurs militaires suisses de la «Kosovo Verification Mission» (2)

En date du 16 octobre 1998, le président en exercice de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe, Bronislaw Geremek, ministre des Affaires étrangères de Pologne, et le ministre des Affaires étrangères de la République fédérale de Yougoslavie, Zivadin Jovanovic, signaient à Belgrade un accord qui aurait dû permettre un règlement politique de la crise au Kosovo. Cet accord prévoyait le déploiement d'une mission de vérification, avec déploiement dans la province d'un contingent maximum de 2000 vérificateurs des pays membres de l'OSCE¹.

■ Cap Marc-André Ryter

L'engagement humanitaire

Après le retrait de la Mission de vérification de l'OSCE au Kosovo en date du 20 mars 1999, la Division des opérations de maintien de la paix à l'Etat-major général à Berne (DOMP) se retrouve avec une trentaine de vérificateurs sous contrat, dont deux seulement peuvent continuer leurs activités au profit de l'OSCE dans l'ancienne république yougoslave de Macédoine. Tous les autres sont rapatriés en Suisse après quelques jours.

Le débriefing a lieu à Berne le 8 avril 1999 et, rapidement, décision est prise de mettre les vérificateurs non engagés par la DOMP à la disposition du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe (ASC). Ce dernier se trouve en effet confronté aux conséquences humanitaires désastreuses du retrait de l'OSCE du Kosovo et du début de la

guerre aérienne de l'OTAN. Rapidement, le flux de réfugiés vers l'Albanie, la Macédoine, et, dans une moindre mesure, vers le Monténégro, nécessite des mesures d'urgences.

Des observateurs à disposition du Corps suisse d'aide en cas de catastrophe...

Avant le début de la guerre aérienne de l'OTAN, un peu plus de 100000 réfugiés kosovars se trouvent à l'extérieur de la province, plus de 500000 personnes fuient le Kosovo dans les premières semaines suivant le début des bombardements aériens. Encore ces chiffres ne tiennent-ils pas compte des centaines de milliers de personnes déplacées à l'intérieur du Kosovo, qui ne peuvent quasiment pas être aidées avant la fin du conflit, soit vers le 10 juin 1999.

Ces indications permettent de se faire une idée de l'ampleur de ce désastre humanitaire. Il faut donc d'urgence en-

voyer du personnel et du matériel pour maîtriser cet exode massif. On imagine dès lors aisément la dimension dantesque de l'aide humanitaire nécessaire dans les pays limitrophes de la République fédérale de Yougoslavie (RFY). Malheureusement, les tentatives pour apporter une aide humanitaire sur le territoire même de la RFY, en particulier au Kosovo, se heurtent à une opposition déguisée des autorités de Belgrade. Chaque percée, même modeste, est le résultat de longues et intenses tractations. Le Corps suisse d'aide en cas de catastrophe, entité étatique faisant partie du Département des affaires étrangères, ne peut agir sur le territoire d'un Etat tiers sans son autorisation, au contraire des organisations non-gouvernementales (ONG). Qui plus est, cette aide est de toute façon limitée par des considérations de sécurité liées aux hostilités en cours.

L'ASC prend rapidement des mesures pour aider l'Albanie, la Macédoine et aussi la province du Monténégro de la RFY

¹ Première partie, voir RMS, mars 2000.

à faire face à cet afflux massif. Il est aussi très vite confronté à d'importants besoins en personnel, s'il veut gérer son action depuis Berne et assurer la réalisation des projets sur le terrain.

La mise à disposition de quelques dizaines de personnes par la DOMP est donc la bienvenue, même si les possibilités d'engagement de ces dernières ne sont pas très claires au début. Par conséquent, l'ASC organise d'abord des briefings avec les anciens vérificateurs et les engage, dans un premier temps, surtout pour le montage des tentes, la direction et la coordination de petites équipes de personnel local dans les différents camps en Albanie et en Macédoine. C'est dans ces domaines que le besoin d'aide est le plus urgent.

Les premiers vérificateurs renforcent l'effort que l'ASC a déjà démarré. La planification, la mise en place et la gestion de camps pouvant parfois accueillir jusqu'à 40000 personnes est une tâche gigantesque qui comporte de multiples aspects.

C'est pourquoi très rapidement le travail des vérificateurs se diversifie, s'étoffe et devient de plus en plus un travail de gestion des camps, avec tous les aspects que cela peut inclure, y compris la distribution de nourriture. Il s'agit tout à la fois de gérer l'afflux massif de réfugiés et l'arrivée non moins massive d'aide humanitaire qui doit, elle aussi, être répartie et distribuée.

Les tâches du corps suisse d'aide en cas de catastrophe

En Albanie, l'ASC développe en premier lieu ses propres projets et prend la responsabilité d'une partie des tâches dans les camps. Rapidement, ce sont près d'une dizaine de vérificateurs qui renforcent son action dans ce pays, parfois dans des conditions très difficiles. L'ASC tente également de mettre quelques vérificateurs à la disposition de différentes agences de l'ONU, mais ces efforts n'aboutiront pas.

Parallèlement mais indépendamment de l'action de l'ASC, la Suisse déploie 3 hélicoptères *Super Puma* dans le cadre de l'opération «ALBA». Ceux-ci soutiennent l'action du Haut commissaire aux réfugiés (HCR) de l'ONU dans les camps difficiles d'accès, proches de la frontière avec le Kosovo.

Au départ, la situation est moins dramatique en Macédoine. Le nombre de réfugiés y est, dans une première phase, bien plus limité qu'en Albanie. La facilité d'accès et la relative

stabilité du pays permettent à de nombreuses organisations de s'y déployer. L'aéroport de Skopje est proche de la frontière avec le Kosovo et des camps de réfugiés, ce qui permet un transfert plus facile du matériel.

L'ASC décide de concentrer son effort dans ce pays en soutenant l'action du HCR. Une demi-douzaine de vérificateurs participent dès les premiers instants à la mise en place des camps. Contrairement à l'Albanie, l'arrivée des réfugiés est assez progressive, à l'exception de quelques jours de pointe. L'équipe de l'ASC devient une sorte de joker en mains du HCR ; elle est engagée en fonction de l'urgence des besoins. Grâce à sa flexibilité et à sa mobilité (elle dispose de ses propres véhicules), elle fournit un travail hautement apprécié.

A la différence de l'Albanie, l'ASC ne développe aucun projet propre dans les camps en Macédoine, mais intègre son



Les tentes de grandes dimensions sont, elles aussi, très demandées dans les camps.

action dans le cadre de celle du HCR. Les besoins de coordination, donc de contact avec le HCR, sont importants mais tout fonctionne très bien.

Au fur et à mesure de l'évolution des besoins et en fonction de l'évaluation des possibilités de chaque vérificateur, des engagements plus spécifiques sont possibles, y compris dans des positions à responsabilités. Un ancien vérificateur devient responsable des opérations de l'ASC en Macédoine, un autre le coordinateur suisse à Skopje de l'opération «FOCUS».

Ainsi, des vérificateurs sont engagés progressivement dans les trois domaines de l'aide humanitaire de l'ASC: l'aide dans les camps de réfugiés, l'opération «CASH FOR SHELTER» destinée à soutenir matériellement les familles qui accueillent des réfugiés chez elles, le projet «FOCUS» réalisé au départ en coopération avec la Grèce et la Russie, puis avec

l'Autriche. Cette dernière opération, qui vise à soutenir les personnes déplacées à l'intérieur du Kosovo et à préparer la reconstruction après la fin des hostilités, profite à plein de la connaissance du terrain et des acteurs des anciens vérificateurs.

Parallèlement, certains d'entre eux sont ré-engagés par l'ASC pour renforcer temporairement son personnel à la centrale de Berne. Il s'agit de consolider la structure spéciale mise en place pour gérer la crise dans les Balkans et l'action de l'ASC dans les trois domaines mentionnés plus haut.

Comme on le voit, la trentaine de vérificateurs de la mission de l'OSCE au Kosovo ne reste pas inactive après le retrait de cette dernière. La mise à disposition de ces personnes par l'Etat-major général permet un accroissement substantiel de l'action humanitaire suisse sur le terrain. Certains vérificateurs seront par la suite engagés par

l'ASC au terme de leur contrat avec l'Etat-major général.

Envoi de matériel

Cependant, la coopération entre le DDPS et l'ASC durant la crise du Kosovo ne s'arrête pas à cette mise à disposition de vérificateurs. La mise en place de camps dans l'ensemble de la région nécessite un matériel considérable. L'ASC fournit du matériel acheté auprès de fournisseurs privés, mais aussi une grande quantité de matériel militaire mis à disposition par le DDPS.

En premier lieu, des tentes de toutes dimensions sont acheminées dans les camps. Les tentes universelles pour 50 à 60 personnes se révèlent particulièrement utiles pour les camps de transit, comme celui de Blace en Macédoine, ainsi que pour les locaux communs (écoles, lieux de réunions et autres). Les tentes pyramidales ou de commandement, plus petites, conviennent parfaitement pour loger une famille. Entre les tentes achetées et celles fournies par le DDPS, la Suisse met à disposition des tentes d'une capacité d'accueil de près de 60000 personnes.

Il y a pourtant encore bien d'autres matériels fournis: plus de 80000 sacs de couchage militaires avec 50000 embases, plus de 60000 couvertures militaires en laine sont envoyés dans les camps. A ceci s'ajoutent 14000 conteneurs d'eau, 1200 tonnes de vivres et de lait ainsi que des sets de médicaments et matériels divers.



Roger Freiburghaus, l'un des vérificateurs mis à disposition par l'EMG, travaillant pour l'ASC au camp de Stenkovac II.



Montagne de sacs de couchage militaires suisses dans un dépôt du HCR (camp de Stenkovac II en Macédoine).

Jusqu'à la fin de la guerre le 10 juin 1999, l'ASC organise un peu plus d'une centaine de transports par la route ainsi qu'une douzaine de vols à destination des Balkans. Ces transports acheminent sur place plus de 2200 tonnes de vivres et de matériel. S'y ajoute la liaison avec l'avion *Casa* loué à l'Espagne, organisée et financée par le DDPS pour le soutien de l'opération «ALBA», qui relie Dübendorf et Tirana à plus de 60 reprises. Ce bimoteur espagnol, affrété pour l'occasion, transporte souvent du matériel et du personnel pour l'ensemble de l'action de la Suisse.

L'Office fédéral des réfugiés, également fortement impliqué lors de cette crise, est intégré dans la cellule de gestion de l'action suisse. L'information réciproque est ainsi assurée pour toutes les dimensions nécessitant une action immédiate.

Tous ces efforts ont aussi un coût: la région des Balkans reçoit en 1999 une aide de la

Confédération suisse pour environ 200 millions de francs suisses. Aux 115 millions d'aide du budget régulier viennent s'ajouter plus de 85 millions d'aide en raison de la crise. Le DDPS fournit en plus pour 17 millions de matériel (prix selon états de détail).

Le budget total de l'Office fédéral des réfugiés, qui approche les 2 milliards pour 1999, est consacré en bonne partie à des réfugiés en provenance des Balkans. Ces chiffres ne comprennent ni les coûts de l'aide qui va se poursuivre, notamment pour permettre un retour à une situation stable, ni les efforts considérables des ONG ou des personnes privées.

Bilan

Cette forme de coopération est une première. Parfois organisée de manière improvisée, elle a cependant très bien fonctionné grâce à la motivation

des différents partenaires impliqués. Elle a aussi mis en évidence les connexions interdépartementales qui sont de plus en plus nécessaires, lorsque surgissent des crises d'envergure. Un département seul ne peut, à lui seul, être efficace.

Un exemple concret illustre cette problématique. Dès le début du mois mai 1999, les responsables de l'opération «FOCUS» font le forcing pour apporter une aide humanitaire à l'intérieur du Kosovo, qui est alors bombardé. Le vendredi 7 mai vers 15 heures, alors que tous les problèmes d'autorisations, d'information et de logistique semblent réglés, apparaît soudain la nécessité d'équiper tout le personnel (grec, russe et suisse), qui va se rendre dans la zone en guerre, avec des gilets pare-balles qui ne doivent, en aucun cas, permettre une confusion avec des militaires ou d'autres acteurs internationaux. Les chauffeurs russes refusent de pénétrer au Kosovo sans cet équipement.

Grâce à la flexibilité de la structure de l'ASC, à la coopération sans réserve de la DOMP de l'Etat-major général et de l'arsenal cantonal de Berne, il va être possible de «toucher» des gilets pare-balles de couleur jaune, de les acheminer à Kloten, de trouver un transporteur encore le vendredi soir. Grâce à cette action-éclair, le premier convoi humanitaire à entrer au Kosovo durant la guerre atteint Pristina le jeudi 13 mai, sous la bannière de l'opération «FOCUS».

M.-A. R.